

Destinataire

**Le Président du Conseil de la recherche**

+41 (0)31 308 22 22

gs@snf.ch

Berne, 14 août 2017

**Pôles de recherche nationaux (PRN): Notification précédant la 5<sup>ème</sup> mise au concours d'octobre/novembre 2017**

Mesdames et Messieurs,

Par la présente lettre, nous avons le plaisir de vous informer que la Confédération (DEFR/SEFRI) a mandaté le Fond National Suisse (FNS) pour l'exécution d'une 5<sup>ème</sup> mise au concours des pôles de recherche nationaux (PRN). Le FNS prévoit de publier de cette mise au concours en octobre/novembre 2017 avec un délai de soumission des esquisses envisagé au premier trimestre 2018. Le lancement des activités de recherche sous-jacentes est pressenti pour le début de l'année 2020. Un calendrier détaillé de la procédure sera publié par le FNS conjointement à la mise au concours. Cette dernière sera établie sur la base de l'Ordonnance sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation ainsi que du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017-2020.

Comme lors des précédentes mises au concours, l'intégration du PRN à l'orientation stratégique de la (des) institution(s) hôte(s)<sup>1</sup>, de même que le soutien des projets PRN par celle(s)-ci seront des critères centraux dans la sélection des pôles futures. Par conséquent, les institutions auront, à cet égard, à nouveau un rôle important à jouer. Par la présente notification nous souhaitons donner aux directions des institutions la possibilité d'entreprendre les préparatifs internes correspondants. Par ailleurs, nous souhaitons accorder le temps nécessaire aux chercheuses et chercheurs pour la prise de contact et la mise en place des équipes et des réseaux correspondants. Nous vous serions donc gré de bien vouloir transmettre cette information aux personnes intéressées au sein de votre institution.

Les PRN visent à encourager la mise en place de pôles et de structures de recherche durables dans des domaines de haute importance stratégique pour la Suisse. Pour ce faire, la Confédération soutient, par le biais des PRN, la recherche de la plus haute qualité. A cet effet, la 5<sup>ème</sup> mise au concours sera ouverte à tous les domaines de recherche. Conformément à l'Ordonnance susmentionnée, le FNS est responsable de l'évaluation scientifique et structurelle des candidatures. Sur cette base, il propose au SEFRI une sélection de requêtes jugées excellentes à considérer en vue de leur financement.

Le SEFRI est ensuite compétent pour l'évaluation et la priorisation des requêtes proposées en matière de politique de la recherche et de politique universitaire. Dans le cadre de cette 5<sup>ème</sup> mise

---

<sup>1</sup> Les PRN peuvent être hébergés conjointement par plusieurs Institutions hôtes, pour autant que toutes les Institutions hôtes impliquées apportent une contribution substantielle d'un point de vue financier et structurel.

au concours et en accord avec le plan d'action pour le numérique, la Confédération accordera une priorité élevée aux requêtes qui, en plus des critères d'excellence scientifiques et structurels, viseront les fonctions transversales de la numérisation et garantiront la création de nouvelles connaissances par-delà les limites des disciplines.

Le FNS adaptera certains aspects du processus de sélection par rapport à la mise au concours de 2011. Nous souhaitons donc vous informer au préalable de deux de ces changements :

- L'esquisse sera considérablement raccourcie comparé à la dernière mise au concours. Elle exposera les visions et les potentiels du PRN envisagé.
- Une *Letter of intent* devra être déposée par les requérant-e-s environ deux mois avant le délai de soumission des esquisses. En plus du titre et d'un résumé du projet envisagé, la *Letter of intent* comprendra une liste des chercheuses et chercheurs y participant. Cette démarche servira à la mise en place de comités d'experts internationaux adéquats. Les institutions hôtes seront informées des lettres reçues.

Pour la 5<sup>ème</sup> mise au concours, la Confédération prévoit le lancement de cinq à maximum six nouveaux PRN avec un volume financier total de CHF 284 millions, sous réserve de mesures d'économie. Le Secrétariat de l'Unité PRN reste volontiers à votre disposition pour de plus amples informations (Tél. 031 308 23 34; E-Mail: [nccr@snf.ch](mailto:nccr@snf.ch)).

Avec nos meilleures salutations,



Prof. Matthias Egger  
Président du Conseil de la Recherche



Dr. Angelika Kalt  
Directrice